

Licence pro Ingénierie et Construction Bois en alternance et en partenariat avec le Cnam Nouvelle Aquitaine et le Lycée des métiers du Bois de Dax, Option agencement

Formez-vous en alternance aux métiers l'agencement et de la construction bois et obtenez une licence pro du Conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Ingénierie et construction bois en alternance option agencement (Dax)

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP ou Bois (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-validation-des-acquis-ves-vap-vae/>

Renseignements et candidature

<https://www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr>

Objectifs

Objectifs de la mention

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

01/ Bureau d'études structure

02/ Management et conduite de travaux

03/ Economie de la construction

04/ Building Information Modeling

06/ Ingénierie et construction bois

07/ Maintenance et gestion des infrastructures

08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

Valide à partir du 01-09-2025

Arrêté du 13 mai 2025.

Accréditation jusqu'à fin 2029-2030. le 13-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP13506B

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 13 mai 2025. Accréditation jusqu'à fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Spécialités pluritechnologiques, génie-civil, construction, bois (230m)

Métiers (ROME) : Dessinateur-projeteur / Dessinatrice-projeteuse en agencement (H2209) , Conducteur / Conductrice de travaux (F1201) , Technicien / Technicienne d'études en industrie du bois (H2209)

Code répertoire : RNCP40054

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Former des techniciens experts en Ingénierie et Construction Bois dotés d'une vision systémique en croisant les technologies innovantes et les savoir-faire dans le domaine de l'agencement bois. Le cursus en alternance et en partenariat vise à développer les compétences suivantes :

- Développer une approche systémique de la filière bois.
- Participer activement au renforcement de la compétitivité de l'entreprise.
- Élargir son champ de compétences dans les domaines technologiques innovants.
- Participer activement à la mise en œuvre de toute procédure nécessaire au lancement et à l'accompagnement de projets innovants.
 - Organiser et conduire le chantier de bâtiments bois de Haute Qualité Environnementale et Haute Technicité.
- Comprendre les enjeux majeurs d'une approche globale et environnementale des chantiers.
- Être capable de comparer les performances environnementales de solutions techniques.
- Participer à la conception des projets d'agencement bois.
- Interpréter les exigences législatives et réglementaires environnementales.
- Pratiquer la veille technologique et environnementale.
- Appréhender les relations qui existent entre la demande du client, le créateur du projet et l'entreprise chargée de sa réalisation.
- Concevoir et mettre en œuvre les solutions technologiques d'éclairage, de confort acoustique, de confort et de performance thermique, de traitement de l'air et d'ergonomie de la circulation, dans le projet architectural d'agencement.

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience scientifique, technique ou professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés

- Technicien études de prix en agencement bois
- Projeteur d'études en agencement bois
- Chef de chantier en agencement bois
- Conducteur de travaux en agencement bois
- Responsable d'atelier d'agencement bois

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses

chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, de matériaux (bois), de productique (bois).

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP :
<http://btp.cnam.fr/>

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

Enseignements

60 ECTS

L3 60 ECTS

Harmonisation	USBTM0
	0 ECTS
Sciences et technologie du bois	USBTW0
	3 ECTS
Innovation dans la filière bois	USBTW1
	3 ECTS
Technologies numériques et développement de produits bois	USBTW2
	6 ECTS
Innovation et écoconception bois	USBTX0
	3 ECTS
Gestion de projet d'ingénierie bois	USBTW9
	6 ECTS
Ingénierie et agencement bois	USBTX1
	3 ECTS
Démarche créative et agencement bois	USBTX2
	6 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2
	3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3
	3 ECTS
Anglais	USBTM6
	3 ECTS
Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir	TED001
	3 ECTS
Expérience professionnelle de troisième année de LP (Alternance)	UABT18
	6 ECTS
Projet tutoré de LP (Alternance)	UABT17
	12 ECTS